

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA ROCHELLE

Publié le : 28/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 22 DÉCEMBRE 2023

Sous la présidence de : Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Autres membres présents : Madame Danièle CARLIER-MISRAHI - Madame Anne-Marie BAUDON – Madame Catherine MARCY - Monsieur Jean-Bernard HARENG - Monsieur Vivien JULHES - Madame Chantal MURAT - Madame Marie-Bernadette GAUTHIER-VATRÉ - Madame Anne de CHALENDAR - Madame Aya KOFFI - Monsieur El Abbès SEBBAR.

Étaient excusé(es) : Madame Jasmine COOCHE (pouvoir à M. HARENG) - Monsieur Jean-Claude COSSET (pouvoir à Mme KOFFI). Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX (pouvoir à Mme CARLIER-MISRAHI) - Madame Françoise COHEN (pouvoir à Mme BAUDON) - Monsieur Eric PASQUIER (pouvoir à M. JULHES) - Madame Delphine CHARIER.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Bernard HARENG.

Dates de convocation.....	18 décembre 2023
Nombre de membres en exercice.....	17
Nombre de membres présents ou ayant donné procuration.....	16
Nombre de votants.....	16
Pour.....	16
Contre	0
Abstention.....	0

N° 1 : Demande de tickets de transport par les Restos du Cœur

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle demande à Madame la Vice-présidente de présenter la demande de 400 titres de transport présentée par l'association « Les Restaurants du Cœur » au titre de l'année 2023.

L'objectif est de favoriser le déplacement des personnes accueillies dans cette association et mobilisées dans un parcours de réinsertion professionnelle.

Les membres du Conseil d'Administration décident d'accorder 400 tickets de 1 voyage à tarif spécial (soit 1 € le titre) pour l'année 2023, soit un montant total de 400€.

La présente dépense sera imputée à l'article prévu à cet effet.

CETTE PROPOSITION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Monsieur le Président,

Jean-François FOUNTAINE.